



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 juin 2018

n° 084-18 C

Objet : *RD - Attribution de subventions aux associations - Secteurs emploi, insertion, économie sociale et solidaire*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoiz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Céline Barniaudy à Alain Thieffenat - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Saint-Pierre à Mustapha Hamadi - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Dominique Pommat - Patrick Roulet - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 juin 2018

délibération n° 084-18 C

objet **RD - Attribution de subventions aux associations - Secteurs emploi, insertion, économie sociale et solidaire**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, rappelle que l'ensemble des demandes de subvention reçues au titre de l'année 2018 a fait l'objet d'une instruction technique préalable à l'avis de la commission économie sociale et solidaire du 18 avril 2018.

Les critères retenus pour l'analyse des demandes de subvention concernent :

- l'adéquation entre l'activité statutaire de l'association et le champ de compétence de la Communauté d'agglomération,
- le public accueilli (nombre, typologie, caractéristiques, public de l'agglomération ou hors agglomération...),
- le ressort géographique de l'action (part agglomération / hors agglomération, rayonnement, réciprocité...),
- la finalité / objectif de l'association ou de l'action spécifique conduite par l'association et notamment évaluation quantitative et qualitative de l'action (résultats N-1 et perspectives).

Le détail des projets accompagnés est joint en annexe.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu le budget de Chambéry métropole-Cœur des Bauges pour l'année 2018,

Vu l'avis de la commission économie sociale et solidaire du 18 avril 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christine Dioux Marc Chauvin ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : **décide** le versement des subventions pour un montant de 393 115 €, répartis entre différents organismes, selon la proposition ci-jointe,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les conventions à intervenir entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges et les associations concernées.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 084-18 C

Objet de l'acte : RD - Attribution de subventions aux associations - Secteurs emploi, insertion, économie sociale et solidaire

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe : annexe subventions associations;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21005H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21005H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018